

## **PROCES VERBAL DES DECISIONS DU COMITE SYNDICAL**

**EN DATE 18 MARS 2015**

Sous la présidence de Jean-Marie VOIRIN, Président du SIEB  
Convocation adressée le 12 mars 2015 avec l'ordre du jour suivant :

- Avis sur demandes d'adhésion au SMIC
- Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion des Vosges
- Approbation du compte administratif 2014
- Approbation du compte de gestion 2014
- Affectation des résultats 2014
- Vote du Budget Principal 2015
- Demandes de subvention pour les travaux 2015 :
  - ♦ renforcement du réseau d'eau chemin des Goutys (Aydoilles)
  - ♦ renforcement du réseau d'eau rue de Dignonvilles (Longchamp)
  - ♦ restructuration du réseau d'eau rue du Calmant (Longchamp)
  - ♦ Reconversion et réhabilitation de l'unité de traitement et de neutralisation (Aydoilles)
  - ♦ Travaux de renforcement de sécurité sanitaire au château d'eau (Longchamp)
  - ♦ Alimentation en eau des logements pour personnes âgées autonomes (Longchamp)
- Informations et communications diverses.

Présents : Jean-Marie VOIRIN – Christine SOUVAY - Pascal HAULLER – Jeannine BARETH- Jean-Paul VINEL- Lionnel BENOIT

Nombre de membres en exercice : 6  
Le compte rendu en date du 10 décembre 2014 est adopté.

### **1) 2015/001 Avis sur demandes d'adhésion au SMIC**

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil Municipal des courriers de Monsieur le Président du *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges*, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur :

- La commune de *SAINTE REMIMONT*,
- Le *Syndicat Intercommunal des Eaux de Froide Fontaine* (siège LONGCHAMP SOUS CHATENOIS), le *Syndicat Intercommunal des Eaux de la Manoise* (siège : LIFFOL LE GRAND), le *SIVOM Haute Vallée de l'Aroffe* (siège : VICHÉREY) et le *Syndicat Mixte Voix Verte des Hautes Vosges* (siège : LE MENIL)
- Par délibération, en date du 13 décembre 2014, la Commune de *HOUECOURT* a demandé son adhésion au SMIC des Vosges.

Avec ces adhésions, le SMIC compterait 523 adhérents (461 Communes et 62 groupements de communes)

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, se prononce, POUR l'adhésion** des collectivités précitées.

### **2) 2015/002 Adhésion au service de médecine préventive du CDG88**

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil municipal du courrier du Président du centre de gestion concernant la mise en place d'un service de médecine préventive, suite à la fin de la convention entre le centre de gestion et la MSA.

Ce service permettra un suivi médico-professionnel adapté à chacun.

Après explications, le comité syndical, à l'unanimité,

- Accepte l'adhésion du Syndicat Intercommunal au service de médecine préventive du centre de gestion des Vosges,
- Autorise le Président à signer la convention d'adhésion avec le centre de gestion

### **3) 2015/003                    Approbation du compte administratif 2014**

Après présentation par le président des comptes administratifs 2014, celui-ci se retire.

Le comité syndical APPROUVE le compte administratif 2014 comme suit :

Dépenses	Recettes	Solde	
Exploitation	151 238,50	184 811,12	33 572,62
Résultat n-1		306 851,50	306 851,50
-----	-----	-----	Total
151 238,50	491 662,62	<b>340 424,12</b>	
Investissement	52 261,30	47 291,00	- 4 970,30
Résultat n-1		150 674,97	150 674,97
-----	-----	-----	
52 261,30	197 965,97	<b>145 704,67</b>	

Soit un excédent global de  $340\,424,12 + 145\,704,67 = 486\,128,79$  €

### **4) 2015/004                    Approbation du compte de gestion 2014.**

Monsieur le Président présente aux membres du bureau le compte de gestion du percepteur, en tout point identique au compte administratif approuvé.

Les membres du bureau, à l'unanimité approuvent le compte de gestion 2014.

### **5)    2015/005                    Affectation des résultats 2014**

Le comité syndical, après avoir approuvé le compte administratif 2014,  
CONSTATE:

Que la section d'investissement présente :  
un solde d'exécution global positif de 145 704,67 €  
des restes à réaliser d'un montant de 45 000,00 €  
n'entraînant aucun besoin de financement

Que la section de fonctionnement présente :  
un solde d'exécution global positif de 340 424,12 €

DECIDE D'AFFECTER comme suit les résultats de l'exercice 2014 :

R002 : excédent d'exploitation :        340 424,12 €

R001 : excédent d'investissement :    145 704,67 €

### **6)    2015/006                    Vote du Budget primitif 2015**

Monsieur le président présente aux membres du comité syndical le Budget Primitif 2015 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	506 934,85	166 510,73
Report n-1		340 424,12
	-----	-----
	506 934,85	506 934,85
Investissement	703 078,02	602 373,35
Report n-1		145 704,67
Restes à réaliser	45 000,00	
	-----	-----
	748 078,02	748 078,02

Le conseil municipal, à l'unanimité ADOPTE le budget primitif 2015.

**7) 2015/007 Renforcement du réseau d'eau potable rue des Goutys (Aydoilles) – demande de subvention.**

Monsieur le président explique aux membres du comité que cette rue est canalisée par une conduite de diamètre 32mm. Certaines habitations sont alimentées depuis la RD 420 à travers les propriétés privées. Pour assurer la sécurité d'alimentation de ces habitations, il conviendrait de poser une conduite en PVC de 110 mm.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT la réalisation de ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général une subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**8) 2015/008 Renforcement du réseau d'eau potable rue de Dignonville (Longchamp) – demande de subvention.**

Monsieur le président explique aux membres du comité que :

- Des travaux de renforcement du réseau d'électricité, d'enfouissement du réseau éclairage public et du téléphone sont prévus cette année dans cette rue.
- Dès que ces travaux seront réalisés et s'agissant d'une départementale, le département envisage de refaire cette route.
- Sur une centaine de mètre, le syndicat des eaux possède une canalisation fonte de diamètre 80mm entre deux canalisations de 100mm.
- L'imminence de travaux sur cette route départementale conduit le SIEB à réaliser ces travaux de renforcement.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT la réalisation de ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général une subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**9) 2015/009 Restructuration du réseau d'eau potable rue du Calmant (Longchamp) – demande de subvention**

Monsieur le Président explique que ce chantier est lié à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Longchamp ; En effet, la conduite d'eau actuelle passe en fond de jardin, en domaine privé sur une longueur de 330m. Parfois, des aménagements ont été réalisés sur cette conduite d'eau.

La solution technique consiste à poser une conduite d'un diamètre de 150mm sur une longueur de 210m dans l'emprise de l'association foncière et de la raccorder sur la conduite de 110mm située route de Vaudeville dans un premier temps.

Dans un deuxième temps et cela fera l'objet d'un autre dossier, le SIEB posera dans l'emprise d'un sentier communal sur une longueur de 100 m une conduite d'un diamètre de 150mm en direction de la Grand Rue (RD 246) qui est canalisée par une conduite 125mm.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT la réalisation de ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général une subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**10) 2015/010      Reconversion et réhabilitation de la station de traitement et de neutralisation**

Monsieur le président explique que l'installation actuelle de traitement de l'eau se situe dans la station où l'eau brute provenant des captages et du forage passe à travers deux filtres ouverts de 13.5 m<sup>2</sup> chacun.

Conformément aux directives de mise en œuvre des mesures correctives nécessaires au traitement des eaux agressives et corrosives dans le Département des Vosges, le syndicat des Eaux des Bolottes utilise une neutralisation par contact avec du calcaire marin (neutralite ou maërl) constitué de débris d'algues fossiles de type corallien. De par son origine, ce matériau permet une bonne efficacité de traitement.

Cependant, il s'avère que le système de traitement du SIE des Bolottes, comme tous les autres systèmes de traitement du département utilisant du « maërl », doit faire l'objet de travaux de reconversion afin de répondre aux critères d'équilibre calcocarbonique et de conductivité de l'eau traitée.

Depuis le 5 mai 2008, une circulaire de la Direction de l'Eau et de la Direction Générale de la Santé a informé les utilisateurs de « maërl » que celui-ci ne serait plus produit après 2010, conformément à l'arrêté du préfet du Ministère en date du 6 novembre 2007, et demandait donc de ne plus autoriser la construction de stations de neutralisation utilisant ce produit et l'adaptation des traitements existants à la nouvelle filière « calcaires terrestres ».

Le financement de ces travaux peut être réalisé avec l'aide de l'agence de l'eau et du conseil général.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT de réaliser ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général ainsi que de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse une subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**11)      2015/011      Travaux de renforcement de sécurité sanitaire du château d'eau de Longchamp**

Monsieur le président explique que le château d'eau de Longchamp est du type tour. Le réservoir situé au dessus n'est pas fermé. En période chaude parfois au printemps et en été, la température du réservoir augmente et avec la lumière des insectes envahissent le château d'eau. Cette situation provoque des dysfonctionnements dans la qualité sanitaire de l'eau qui alimente la commune de Longchamp. Ceux-ci ont été mis en évidence dans deux analyses. Des travaux d'occultation de la cuve sont nécessaires. Le Syndicat des eaux profitera de ces travaux pour mettre aux normes l'échelle d'accès à l'intérieur de la cuve et réaliser des travaux de réparation d'étanchéité du réservoir.

Le financement de ces travaux peut être réalisé avec l'aide du conseil général et de l'agence de l'eau.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT la réalisation de ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général ainsi que de l'Agence de l'eau subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**12) 2015/012 Alimentation en eau potable des logements pour personnes âgées autonomes (Longchamp) – demande de subvention**

Monsieur le Président explique que La commune de Longchamp envisage de construire 6 logements pour personnes âgées autonomes. Une extension du réseau d'eau et la pose d'une borne incendie sont nécessaires.

Les membres du comité syndical :

- DECIDENT la réalisation de ces travaux
- SOLLICITENT auprès de Monsieur le Président du conseil général une subvention aussi élevée que possible
- AUTORISENT le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant ces travaux.

**13) Informations et communications diverses.**

a) Mise aux normes des chambres de captage – source Fontenay-Méménil

Suite au lancement de l'appel d'offre :

7 dossiers ont été retirés

4 entreprises ont fait une offre.

1 entreprise a eu son offre non conforme : les produits proposés n'avaient pas d'Attestation de Conformité Sanitaire (ACS).

C'est l'entreprise EMTS de Golbey qui a eu le marché pour un montant de 25 739.90€

b) Demande de la commune de Fontenay – contrôle des bornes incendie

La commune de Fontenay a demandé si le SIE des Bolottes pouvait réaliser le contrôle de ses bornes incendie. Le président se renseigne auprès de l'Association des maires des Vosges pour savoir sous quelles conditions le Syndicat peut le faire et quelles seraient la responsabilité du Syndicat en cas de problème (question de M VINEL).

c) Travaux de mise aux normes de l'unité de traitement et de neutralisation

Le dossier PRO après plusieurs allers retours agence de bassin, Conseil Général et le maître d'œuvre... est toujours en attente de validation.

Le dossier devrait passer à la commission du 02 juillet 2015.

En attendant, dès que le dossier PRO est validé par l'agence de bassin et le conseil général, on peut lancer l'appel d'offre. Le marché sera notifié après l'accord de l'agence de bassin.

d) Fontainier – emploi d'avenir

Une réunion a eu lieu ce matin à la Mairie de Longchamp en présence du fontainier Anthony Chenal, de monsieur Didierlaurent de la mission locale, du maire de Longchamp et du président du SIE des Bolottes. Nous lui avons confirmé la fin de son contrat à la date anniversaire soit fin avril.

e) Modification de compétences

Suite à la loi NOPRE, les compétences eau et assainissement deviendraient des compétences obligatoires des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération. Affaire à suivre.

f) Impayés

Cela devient un vrai problème. La trésorerie mène une action vigoureuse pour en réduire le nombre.

Clôture de la réunion 18 mars 2015

- **2015/002** : Adhésion au service de médecine préventive du CDG88
- **2015/003** : Approbation du compte administratif 2014
- **2015/004** : Approbation du compte de gestion 2014
- **2015/005** : Affectation des résultats 2014
- **2015/006** : Vote du Budget Primitif 2015
- **2015/007** : Renforcement du réseau d'eau potable rue des Goutys (Aydoilles) – demande de subvention.
  - **2015/008** : Renforcement du réseau d'eau potable rue de Dignonville (Longchamp) – demande de subvention
  - **2015/009** : Restructuration du réseau d'eau potable rue du Calmant (Longchamp) – demande de subvention
  - **2015/010** : Reconversion et réhabilitation de la station de traitement et de neutralisation
  - **2015/011** : Travaux de renforcement de sécurité sanitaire du château d'eau de Longchamp
  - **2015/012** : Alimentation en eau potable des logements pour personnes âgées autonomes (Longchamp) – demande de subvention
  - Informations et communications diverses.

Liste des membres du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Fonction	Signature
VOIRIN	Jean-Marie	Président	
SOUVAY	Christine	Vice-Présidente	
HAULLER	Pascal	Délégué – commune de Vaudéville	
BARETH	Jeannine	Déléguée - commune de Longchamp	
VINEL	Jean-Paul	Délégué – Commune d'Aydoilles	
BENOIT	Lionnel	Délégué – commune de Vaudéville	Excusé